

Image not found or type unknown



Accident du travail, indemnités journalières, complément

Par **lilo190**, le **22/02/2013** à **18:10**

Bonjour rnrnMon cousin qui est en accident de travail a perçu des indemnités journalières à hauteur de 60% de son salaire.rnA-t ' il le droit à un complément de salaire par son employeur? (tout en sachant qu'au moment de l'accident il avait 11 mois d'ancienneté dans l'entreprise) et à qu'il faut- il s'adresser car la communication avec son patron est devenue quasi impossible [smile7]rnrnmerci d'avance